

## Avis d'Appel Public à la Concurrence - Procédure Adaptée

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** Commune de Saint Pierre des Corps

**Correspondant :** Mme Marie-france Beaufile, Maire, 34 Avenue de la République - BP 357, 37703 Saint pierre des corps, tél. : 02 47 63 43 43, courriel : [s.capus@mairiespdc.fr](mailto:s.capus@mairiespdc.fr), adresse internet : <http://www.saintpierredescorps.fr/>, adresse internet du profil acheteur : <https://saintpierredescorps.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.do>

**Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs**

**Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :**

- Services généraux des administrations publiques

**Objet du marché :** Nettoyage de la vitrerie, des menuiseries et des volets roulant des bâtiments communaux

**Catégorie de services :** 14

**Classification CPV (Vocabulaire Commun des Marchés) :**

- Objet principal : 90911000

**Lieu d'exécution et de livraison :** Commune de Saint-Pierre-des-Corps, 37700 Saint-Pierre-des-Corps

**Code NUTS :** FRB04

**L'avis implique l'établissement d'un accord-cadre avec un seul opérateur**

**Caractéristiques principales :**

- Des variantes seront-elles prises en compte : non
  - Les prestations donneront lieu à un accord-cadre à bons de commande en application des articles 78 et 80 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016, avec indication de seuils annuels :
- Montant minimum : 12 500 euro(s) TTC - Montant Maximum : 50 000 euro(s) TTC.

**Prestations divisées en lots :** non

**Date prévisionnelle de début des prestations (Marché de fournitures/services) :** 01 juillet 2018

**Cautionnement et garanties exigés :** Le(s) titulaire(s) des marchés seront dispensés de verser un cautionnement et il ne sera pas effectué de retenue de garantie.

**Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :**

Le financement de l'opération est prévu au budget général de la Commune.  
paiement à 30 jours par mandat administratif

**L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières :** non

**Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature :** français.

**Unité monétaire utilisée, l'euro**

**Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :**

**Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :**

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45, 46 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015.
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212-5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés

**Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :**

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique
- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat : ? Certificat de qualification professionnelle : la preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des

certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat.

- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)

**Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOTI1) :**

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON.

**Critères d'attribution :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

- Pas d'enchère électronique

**Type de procédure :** Procédure adaptée

**Date limite de réception des offres : 23 mai 2018 à 17 h 00**

**Délai minimum de validité des offres :** 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

**Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :** 2018/09/BAT

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 20 avril 2018

**Informations complémentaires :**

**Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :**

Le dossier de consultation des entreprises peut être téléchargé sur le profil d'acheteur :

[https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent\\_detail.do?PCSLID=CSL\\_2018\\_8HNCkrMwGo](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2018_8HNCkrMwGo)

Lors du téléchargement, le candidat est invité à renseigner le nom du candidat, une adresse électronique ainsi que le nom d'un correspondant afin qu'il puisse bénéficier de toutes les informations complémentaires diffusés lors du déroulement de la présente consultation.

OU

il peut être retiré au Service Technique - Service bâtiments - Centre Technique Municipal

1, rue Robespierre - 37700 SAINT PIERRE DES CORPS

Tél : 02 47 63 44 13 - Fax : 02 47 63 44 00

Date limite d'obtention : 23 mai 2018 à 17 h 00

**Instance chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif d'Orléans, 28 rue de la bretonnerie, 45057 Orléans, tél. : 02 38 77 59 00, télécopieur : 02 38 53 85 16, courriel : [greffe.ta-orleans@juradm.fr](mailto:greffe.ta-orleans@juradm.fr), adresse internet : <http://orleans.tribunal-administratif.fr/>

**Organe chargé des procédures de médiation :** Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics de Nantes, 6 quai de ceineray BP 33515, 44035 Nantes, tél. : 02 40 08 64 64, télécopieur : 02 40 47 66 66, courriel : [greffe.ta-nantes@juradm.fr](mailto:greffe.ta-nantes@juradm.fr), adresse internet : <http://nantes.tribunal-administratif.fr>

**Détails d'introduction des recours :** Introduction d'un référé précontractuel en matière de contrats et marchés : en application de l'article L 551-1 du code de justice administrative, pouvant être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la date de signature du contrat. le délai minimal de suspension de la signature du marché est de 16 jours à compter de l'envoi de la notification par voie postale aux entreprises non retenues.

- Introduction d'un référé contractuel en matière de contrats et marchés : en application de l'article L 551-13 du code de justice administrative, pouvant être introduit au plus tard le 31ème jour suivant la publication d'un avis d'attribution de marché,

- Introduction d'un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du marché.